



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

JUIN 2024

1

SOMMAIRE

❖ SOMMAIRE.....	2
❖ PREAMBULE (du secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur et de l'intendante générale.....	3 à 4
❖ PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT.....	5 à 6
❖ PROJET D'ETABLISSEMENT 2024-2027.....	7 à 15
❖ CONCLUSION.....	16

PREAMBULE

« *Educere* », telle est la racine latine du mot éducation, qui renvoie à élever, faire éclore.

Telle est la mission des maisons d'éducation de la Légion d'honneur qui dépasse au sens strict l'enseignement, dans la ligne du caractère propre décliné à l'article R122 du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite.

La recherche de l'excellence est à la base du projet éducatif des « maisons » qui accueillent les descendantes des décorés à raison des mérites de ces derniers, qui obligent leurs héritières. Cette quête ne saurait toutefois être réduite à celle de l'obtention individuelle des meilleures notes, des meilleurs résultats scolaires et, par voie de conséquence, à l'orgueil de l'institution pour les taux remarquables de réussite collective aux examens.

Cette excellence passe par aussi, et sans doute d'abord, par l'aide à la maturation de personnalités développant au mieux leurs talents naturels, en forgeant les caractères par le développement des vertus en harmonie avec la communauté des élèves. Des individualités épanouies au cœur d'un groupe tiré vers le haut. C'est probablement l'ADN de toujours des « maisons » qui permet de forger des jeunes filles pleinement libres, c'est-à-dire prêtes à prendre chacune leur place dans la société et à contribuer par leur action et leur rayonnement au bien commun.

Pour donner, transmettre, il faut avoir reçu.

Descendantes des « masses de granit » voulues par Napoléon lorsqu'il a créé l'ordre de la Légion d'honneur, les demoiselles ont donc vocation à devenir des pierres vivantes, ambassadrices des valeurs que perpétuent la Légion d'honneur, la Médaille militaire et l'ordre national du Mérite, que l'on retrouve dans les devises « *Honneur et Patrie* » et « *Valeur et Discipline* ». Une mission essentielle à l'heure où l'on parle de réarmement moral de la France.

Le grand chancelier, le général Lecointre, a souhaité que le projet d'établissement de chacune des deux maisons soit guidé par une orientation commune pour l'ensemble de la communauté éducative et pour les demoiselles accueillies durant les prochaines années. Un projet qui requiert l'adhésion des parents qui confient leur jeune fille aux maisons.

« Engagement et responsabilité », tels sont donc les deux maîtres mots donnés par le grand chancelier qui ont guidé ces projets. S'engager et prendre des responsabilités, c'est aussi une manière concrète de découvrir les enjeux de l'obéissance, de l'autorité, de l'initiative et de la solidarité pour être des citoyens actifs, ensemble. Le cap étant fixé, c'est une belle page de l'histoire des « maisons » que sont donc appelées à écrire la communauté éducative et les demoiselles.

Duc in altum, avançons au large !

J. Le Gars
Secrétaire général

Le projet d'établissement de la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges est la traduction locale des orientations du projet éducatif pour les maisons d'éducation de la Légion d'honneur porté par le grand chancelier de la Légion d'honneur.

Il précise aussi, dans son originalité, les objectifs que la communauté scolaire se fixe, en fonction de sa situation particulière, de son histoire et de sa culture, dans le respect des lois et règlements afin de répondre à la question suivante.

« Quelle ambition pour nos élèves ? »

La réponse à cette question s'articule autour des diagnostics et constatations faits par la communauté scolaire.

Pour chaque priorité définie, les atouts de l'établissement sont soulignés et les marges de progrès possibles définies.

Les actions permettant la réalisation des objectifs fixés sont formalisées et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre sont à dégager.

Il est à noter que le projet d'établissement n'est pas créé ex nihilo, il recense aussi, et situe dans sa logique propre, les actions déjà en cours, parfois depuis de nombreuses années, et qui contribuent encore actuellement à la poursuite des objectifs fixés.

Au bout de cette réflexion qui a mobilisé la communauté scolaire dans son ensemble durant ces derniers mois, ce projet indique clairement la direction que souhaite prendre la maison d'éducation des Loges.

Le respect des valeurs de la République et de la devise « Honneur et Patrie » sont les moteurs de notre action.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des élèves et des personnels qui ont contribué à ce travail.

Je souhaite que chacun s'approprié ce travail collectif et fasse vivre le nouveau projet d'établissement de la maison d'éducation de la Légion d'honneur des Loges.

C. Grandmontagne

Intendante générale

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Institution atypique du paysage scolaire français, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur sont ouvertes aux descendantes des décorés des trois plus hautes distinctions nationales : Légion d'honneur, Médaille militaire et ordre national du Mérite.

Créées par Napoléon en 1805, placées sous l'autorité du grand chancelier de la Légion d'honneur, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur (collège à Saint-Germain-en-Laye et lycée à Saint-Denis) sont des établissements scolaires destinés non seulement à fournir aux élèves une instruction académique mais ont également pour objet, comme le rappelle l'article R 122 du code de la Légion d'honneur, « *de leur inspirer l'amour de la patrie et de la liberté ainsi que le sens de leurs devoirs civiques et familiaux et de les préparer, par leur instruction et la formation de leur caractère, à s'assurer une existence digne et indépendante.* »

C'est ainsi que le projet éducatif pour les maisons d'éducation poursuit ces deux priorités : la transmission des savoirs (suivant les programmes de l'Education nationale) et l'épanouissement de la personnalité.

L'adhésion pleine et entière aux valeurs résumées par la devise de la Légion d'honneur « **Honneur et Patrie** » et par celle de la Médaille militaire « **Valeur et Discipline** » (l'ordre national du Mérite n'a pas de devise) est attendue de tous : élèves, parents d'élèves et personnels.

La mission éducative de l'établissement passe aussi par la perpétuation de certaines règles et traditions. La **non-mixité** permet un contexte d'étude serein, l'acquisition d'une bonne confiance en soi et la simplicité dans les relations aux autres. L'**uniforme** est obligatoire pour toutes les élèves. Un **système de récompense** est une véritable source d'émulation pour les élèves. Le **sens civique des élèves** qui permet la prise de conscience de l'héritage historique français et de l'héritage familial.

Le collège en quelques chiffres - année scolaire 2023-2024

1- Les élèves :

- Effectif global : 466
- 21 divisions réparties comme suit : 5 classes de 6^e – 4 classes de 5^e – 6 classes de 4^e et 6 classes de 3^e
- Répartition par niveau : 6^e/102 élèves – 5^e/95 élèves – 4^e/142 élèves – 3^e/127 élèves
- Répartition géographique : 75% des élèves résident en région parisienne – 25% en province
- Ecole de musique : 243 élèves sont instrumentistes
- Association sportive (AS) : 177 élèves adhérentes à l'Union Nationale du Sport Scolaire
- Foyer Socio Culturel (FSE) : 459 élèves adhérentes

2- Les personnels :

- Enseignement : 48 professeurs
- Vie scolaire : 3 CPE – 21 chargées de classe – 20 maîtresses d'internat

-
- Service de santé : 2 infirmières – 1 psychologue
 - Economat : 1 gestionnaire – 2 personnels administratifs – 37 adjoints techniques
 - Direction et secrétariats : 1 chef d'établissement – 1 chef d'établissement adjoint – 2 secrétaires
 - Ecole de musique : 20 professeurs externes d'instrument

3- Les forces :

- Un collège où les élèves ont à cœur de réussir (taux de réussite et de mentions de 100% au DNB)
- Des personnels stables, des équipes motivées, dynamiques et engagées
- Un cadre de travail et de vie très agréable, situé dans un parc de huit hectares, au cœur de la forêt de Saint-Germain-en-Laye
- Un climat scolaire serein
- Un fort sentiment d'appartenance

4- Les axes de progrès :

- Le remplacement de l'équipement informatique vieillissant
- L'aménagement d'un espace de détente pour les élèves
- La rénovation des dortoirs
- Le renforcement du pôle de santé (recrutement d'un médecin scolaire)
- La rénovation de l'ancienne serre
- La rénovation des installations sportives extérieures (terrains de tennis et de hand-ball)

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement est la feuille de route de la maison d'éducation des Loges pour les trois prochaines années. Il est le résultat d'une réflexion collective de l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés ont été proposées dans le cadre de diverses consultations menées auprès des élèves, des enseignants, des personnels (*pas de retour de la consultation des parents d'élèves au 16 février 2024*).

Le projet d'établissement conjugue trois exigences complémentaires :

- L'expression de la volonté collective de la communauté scolaire
- L'expression des attentes, espoirs et volonté d'adaptation de l'établissement
- L'expression des choix de l'établissement dans le respect des orientations définies par Monsieur le grand chancelier de la Légion d'honneur

La démarche de projet s'appuie sur :

- Le contexte spécifique de la maison d'éducation et le diagnostic établi
- La définition d'axes prioritaires
- Les leviers de l'action pédagogique et éducative
- Les indicateurs de suivi

En lien avec la mission et les valeurs de la maison d'éducation, le projet d'établissement s'articule autour de trois axes prioritaires :

AXE 1 : ACCOMPAGNER LA REUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE DE TOUTES LES ELEVES

AXE 2 : VEILLER AU BIEN-ÊTRE GENERAL DES ELEVES

AXE 3 : FORMER LES FEMMES ET LES CITOYENNES DE DEMAIN

AXE 1 : ACCOMPAGNER LA REUSSITE SCOLAIRE ET EDUCATIVE DE TOUTES LES ELEVES

Objectif 1 : Assurer l'excellence académique

Objectif 2 : Permettre à chaque élève d'exploiter son potentiel

Objectif 3 : Mettre en œuvre le parcours Avenir pour une orientation réussie

« Réussite scolaire ou réussite éducative ? »

La **réussite scolaire** est synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis

(diplôme, certificat, attestation, etc.) sont des indicateurs de réussite scolaire. Ce terme est donc porteur d'une idée de rendement et de performance.

La **réussite éducative** est beaucoup plus vaste que la réussite scolaire. Ce concept concerne à la fois l'instruction (intégration de savoirs académiques), la socialisation (acquisition de savoirs, valeurs, attitudes et comportements utiles au fonctionnement en société) et la qualification (préparation à l'insertion professionnelle). La réalisation de son plein potentiel et l'atteinte de buts personnels fixés par l'élève sont aussi des dimensions importantes de ce concept.

Objectif 1 : Assurer l'excellence académique

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Innover en classe pour favoriser l'investissement des élèves et leur réussite :**

Encourager l'évolution des pratiques pédagogiques en variant les formes sociales de travail, en expérimentant de nouveaux dispositifs pédagogiques de classe (ex. classe flexible en 6^e), en développant les outils et usages du numérique pour initier de nouvelles formes de collaboration et de coopération scolaire (ex. e. twinning...)

- **Permettre à l'équipe pédagogique d'évaluer sa pratique professionnelle :**

Inscrire les professeurs au Plan Académique de Formation (PAF). Mettre en place des groupes de réflexion sur le travail personnel des élèves, les évaluations, les pratiques numériques, le travail collaboratif, le co-enseignement. Organiser des visites de classes et d'établissement (France et à l'international) proposant des pratiques pédagogiques innovantes. Mutualiser des outils (créer un document récapitulatif de toutes les applications qui existent en fonction de leur utilité, mettre en place une veille sur les innovations pédagogiques, interne et externe).

- **Consolider les savoirs fondamentaux :** expliciter les modalités d'enseignement aux élèves et aux parents. Veiller à l'acquisition régulière, par toutes les élèves, des connaissances et compétences du socle. Développer la pratique de l'oral par une programmation pluridisciplinaire de cette pratique (pérenniser l'atelier théâtre). Mettre en place 1h de méthodologie hebdomadaire en 6^e sur le premier trimestre/semestre.

- **Prendre en charge les élèves en difficulté scolaire :** favoriser la connaissance précoce des élèves rencontrant des difficultés (analyse des évaluations de 6^e et 4^e, rôle clé du PP et des CPE). Faire de l'Accompagnement Personnalisé (AP) en 6^e un vecteur de méthodologie et d'apprentissage de la rigueur permettant de pallier les fragilités de certaines de nos élèves. Evaluer les dispositifs existants (projet Voltaire, tutorat, soutien disciplinaire, etc.) : points forts et marges de progrès pour qu'ils répondent encore mieux aux besoins des élèves. Cf. **les propositions d'actions** formalisées au sein du **Projet Vie Scolaire** dans la partie « Aide pédagogique ».

- **Accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers :** poursuivre les actions entreprises dans le cadre des aménagements pédagogiques (PAI, PPRE, PAP, PPS). Permettre le développement de l'École inclusive par l'accueil d'élèves en situation de handicap, réflexions et travaux sur l'accessibilité de l'établissement. Former les équipes à l'accueil et l'accompagnement des élèves rencontrant des

troubles spécifiques de l'apprentissage (inscription au PAF – stage sur site). Monter un partenariat avec une orthophoniste pour réduire les délais d'attente lors de la demande d'un bilan en vue de la mise en place d'un aménagement pédagogique.

Objectif 2 : Permettre à chaque élève d'exploiter son potentiel

- **Proposer une offre de formation attractive** : parcours des langues vivantes (classe bilangue à l'entrée en 6^e, section européenne en 4^e...), parcours des langues et culture de l'antiquité (proposer aux élèves de 6^e volontaires le dispositif culture de l'Antiquité), parcours artistique et culturel (classe de maîtrise).
- **Accroître les compétences des élèves** : concours et bourses divers (réfléchir à diversifier les concours proposés aux élèves), certifications spécifiques (LV, numériques, savoir nager, gestes de premiers secours, sécurité routière).
- **Valoriser la réussite des élèves** : valoriser l'élève au travers de l'évaluation de ses compétences pour qu'elle prenne conscience de ses progrès. Valoriser les compétences personnelles des élèves (musique, langue vivante, arts, sport...) au sein de projets où chacune apporte sa pierre à l'édifice (cérémonie des vœux, vernissage, exposition...). Valoriser le travail, les résultats, l'attitude par l'attribution de médailles, de tableaux d'honneur, de diplôme, de lettre de félicitation, de carte d'encouragement, de prix...

Objectif 3 : Mettre en œuvre le parcours Avenir pour une orientation réussie

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Accompagner le parcours de l'élève** : s'évaluer pour éclairer l'action et orienter (évaluations spécifiques, devoirs communs, examens blancs). Travailler sur l'orientation (séances de sensibilisation à l'orientation avec le CIO, stage de 3^e, mini-stage en 4^e, opération carrières, conférences thématiques, témoignages d'anciennes élèves...). Développer la liaison 3^e-2^e (formalisation de temps d'échanges de pratiques, des projets pédagogiques communs, des rencontres avec la MELH de SD).

Indicateurs de suivi de l'axe 1 :

DNB : taux de réussite, de mentions, suivi des notes obtenues aux épreuves terminales

Evolution des résultats sur l'année scolaire des élèves bénéficiant d'un dispositif d'aide (tutorat, soutien disciplinaire, PPRE, PAP, PPS)

Pourcentage d'élèves bénéficiant d'un dispositif de remédiation (AP, soutien disciplinaire, tutorat, PPRE, PAP...)

Résultats des élèves aux différents concours et certifications

AXE 2 : VEILLER AU BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DES ÉLÈVES

Objectif 4 : Améliorer la vie quotidienne des élèves

Objectif 5 : Travailler à la réduction du stress et la pression scolaire

Objectif 6 : Encourager les pratiques sportives, artistiques et culturelles

« Qu'est-ce que le bien-être ? »

Le bien-être désigne un **état général de bonne santé et d'épanouissement**. Il englobe la santé physique et mentale, la sécurité physique et affective ainsi qu'un sentiment d'appartenance, de raison d'être, d'accomplissement et de réussite.

Le bien-être est un vaste concept qui recouvre **une variété d'aptitudes physiques et psychologiques**. On distingue cinq grands types de bien-être :

- **Le bien-être émotionnel** – aptitude à faire preuve de résilience, à gérer ses émotions et à ressentir des émotions sources de sentiments positifs ;
- **Le bien-être physique** – aptitude à améliorer le fonctionnement de son corps grâce à une alimentation saine et à une activité physique régulière ;
- **Le bien-être social** – aptitude à communiquer, à nouer des relations satisfaisantes avec les autres et à créer son propre réseau de soutien affectif ;
- **Le bien-être à l'école** – aptitude à défendre ses intérêts, ses convictions et ses valeurs afin de donner un sens à sa vie, d'être heureux et de s'enrichir sur le plan scolaire ;
- **Le bien-être sociétal** – aptitude à participer activement à une communauté ou à une culture.

Le bien-être général dépend dans une certaine mesure de l'ensemble de ces facteurs.

[Comment veiller au bien-être général de nos élèves ?]

Objectif 4 : Améliorer la vie quotidienne des élèves

Leviers de l'action pédagogique et éducative :

- Cf. **les propositions d'actions** formalisées au sein du **Projet Vie Scolaire** relatives à l'accueil, l'intégration et le bien-être des élèves
- **Organiser de façon régulière des consultations** : enquêtes de satisfaction/d'opinions des élèves et de la communauté scolaire
- **Créer un environnement accueillant** où chacune élève, à la maison d'éducation des Loges, se sente soutenue et en confiance. Des activités des clubs, des groupes d'intérêts, de paroles où les élèves peuvent aborder les questions qui les concernent et les intéressent
- **Améliorer l'environnement physique de la maison d'éducation** afin qu'il soit plus convivial pour les élèves. Réflexions collectives autour de l'aménagement /l'agencement/ la décoration des

différents lieux de vie (dortoirs, réfectoire, nouvelle salle multimédia...). Mise en place d'une bulle de sérénité (espace avec un divan/luminothérapie/musique de relaxation pour permettre aux élèves de faire des micro-siestes. Monter un atelier de sophrologie (1/mois avec le concours d'une sophrologue expérimentée) : exercices respiratoires, exercices de détente corporelle, visualisation positive pour une meilleure conscience de son corps, l'évacuation du stress et des tensions, une meilleure concentration...

- **Renforcer le sentiment d'appartenance et le bien vivre ensemble** : offrir des moments de convivialité pour les élèves et les personnels : proposer des journées à thème, une journée de cohésion ou tout projet fédérant la communauté scolaire dans son ensemble (concert et fête de Noël, course solidaire, spectacle de fin d'année...)
- **Introduire des méthodes de gestion des conflits et des approches du harcèlement mises en œuvre par les élèves elles-mêmes** : médiation par les pairs (formation à prévoir), justice réparatrice, équipe multi-catégorielle, formée et dédiée au harcèlement (La Vigie) : communication des noms des référents aux élèves en début d'année scolaire.

Objectif 5 : Travailler à la réduction du stress et de la pression scolaire

Leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Prendre des mesures pour réduire l'anxiété des élèves liée à la charge mentale scolaire** : devoirs, évaluations, nombre d'options, activités extrascolaires. Développer une évaluation explicite et bienveillante pour les élèves (expliquer les différents types d'évaluation aux élèves et aux parents, donner des outils clairs pour préparer les évaluations, expliciter les erreurs et la manière d'y remédier). Être attentif collectivement à la charge de travail des élèves (semaine, week-end et vacances scolaires, envisager l'absence de devoirs lors des petites vacances). Harmoniser les pratiques d'évaluation (faire de l'évaluation un axe fort des échanges de pratiques). Proposer un atelier de sophrologie (une fois par mois avec le concours d'une sophrologue expérimentée) : exercices respiratoires, exercices de détente corporelle, visualisation positive pour une meilleure conscience de son corps, l'évacuation du stress et des tensions, une meilleure concentration. Mettre en place une intervention sur le sommeil en 6^e. Organiser une journée « bien-être » au collège avec différents ateliers : les élèves apprendraient à se détendre, à être à l'écoute de leur corps, de ce qui peut améliorer et contribuer à leur bien-être
- **Recourir à des méthodes pédagogiques** propices à la création d'un climat positif en classe et au bien-être : apprentissage coopératif, méthodes axées sur l'élève, autogestion du temps, activités hors la classe.
- **Ménager dans le programme des possibilités d'évoquer les questions de bien-être** avec les élèves (actions à définir dans le cadre du Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et au Développement durable).

-
- **Former des personnels volontaires aux « premiers secours en santé mentale » France**, ils seront mieux armés pour écouter, rassurer et orienter les élèves en souffrance vers le pôle santé. Le secourisme en santé mentale est validé par le ministère de la Santé dans la stratégie nationale de prévention du suicide et inscrit dans le protocole de santé mentale des élèves du ministère de l'Éducation nationale.
 - **Créer un lien régulier avec les familles** : nouer une alliance éducative forte avec les parents, renforcer le dialogue, la communication, les échanges autour de l'élève pour un suivi au plus près de la réalité de leurs filles.
 - **Réfléchir à l'interdiction du cumul des options pour les élèves.**

Objectif 6 : Encourager les pratiques sportives, artistiques et culturelles

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **La pratique sportive** : l'Association Sportive, animée par les professeurs d'EPS, est une composante majeure du projet de formation en ce qu'elle développe les qualités d'initiative, la capacité d'engagement, le sens de l'action collective et responsable des élèves. Étudier la possibilité de proposer l'activité équitation.
- **La pratique artistique et culturelle** : les activités culturelles et artistiques (ateliers, clubs, pratique instrumentale, conférences thématiques, sorties pédagogiques...) participent pleinement de la formation des élèves et de leur épanouissement.

Indicateurs de suivi de l'axe 2 :

Taux de passage à l'infirmerie

Nombre de sanctions prononcées

Nombre d'élèves inscrites dans les ateliers

Nombre d'élèves qui rencontrent la psychologue

AXE 3 : FORMER LES FEMMES ET LES CITOYENNES DE DEMAIN

Objectif 7 : Former de futures citoyennes autonomes et responsables

Objectif 8 : Entretenir la curiosité et le développement du goût pour les disciplines scientifiques et technologiques

Objectif 9 : S'ouvrir au monde

La maison d'éducation a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et future citoyenne.

Dans une démarche de co-éducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes filles les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays.

Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par elle-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société.

Ce faisant, elle permet à l'élève de développer, dans les situations concrètes de la vie scolaire, son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyenne.

[Comment aider nos élèves à devenir les femmes et citoyennes de demain ?]

Objectif 7 : Former de futures citoyennes autonomes et responsables

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Pratiquer la démocratie** : cf. les propositions d'actions formalisées au sein du **Projet Vie Scolaire** relatives à l'apprentissage et à l'animation de la vie démocratique. Diffuser le règlement intérieur et permettre son appropriation par les élèves à travers des échanges en classe, la création d'une charte simple la résumant, par exemple. Former les élèves aux instances où elles sont représentées est la première démarche à mettre en place. Les élections puis le fonctionnement des instances sont l'occasion d'une initiation progressive de la démocratie. Déléguée de classe, du CDI, de dortoir, au FSC, éco-déléguée, super déléguée, membre du bureau d'une association, telles sont les fonctions qui sont ou seront proposées aux élèves et qui donnent lieu à l'exercice de la démocratie, tant pour les électrices que pour les élues. Les CPE et le service de la vie scolaire, les professeurs principaux et l'encadrement sont fortement impliqués dans cette initiation.
- **Harmoniser les programmes d'EMC pour les niveaux 6^e/5^e/4^e** avec nécessité de commencer l'année avec une séquence d'EMC stratégique avec « la vie au collège en 6^e » « discrimination et lutte contre le harcèlement en 5^e » et « la liberté et ses limites en 4^e ».
- **Eduquer les élèves à l'usage des médias et des outils internet** : développer un regard critique sur l'information (semaine de la presse, EPI...), informer en classe sur les droits, les devoirs et les risques liés à l'utilisation de l'internet et des réseaux (RGPD), monter des expositions au CDI avec l'expertise du professeur-documentaliste.

- **Promouvoir le parcours éducatif de santé** : l'expertise des infirmières et de la psychologue est particulièrement mobilisée dans le cadre du repérage précoce des troubles de la santé pouvant affecter la scolarité et les apprentissages, pour l'accompagnement des élèves dans leur parcours de soins, ou pour toute intervention en promotion de la santé (hygiène 6^e, puberté en 5^e, vie affective et sexuelle en 4^e, etc.). Mener des actions visant à créer un climat favorisant les apprentissages et contribuant au mieux vivre ensemble. Mettre à disposition des ressources pour les élèves en matière de santé, comme par exemple sur les visites médicales et de dépistages obligatoires, les aménagements de scolarité pour raison de santé et de handicap, les examens systématiques et à la demande, le suivi infirmier, l'accompagnement psychologique...
- **Développer une éducation à la défense et à la sécurité** : pérenniser la classe de défense et de sécurité globales, sensibiliser les élèves aux questions de sécurité (incendie, intrusion avec la mise en place d'exercices réguliers), poursuivre la formation aux gestes de premiers secours en 4^e.
- **Mettre en œuvre une politique de développement durable** : construire un plan d'actions écologiques : élection d'éco-déléguée, développement d'un éco-club. Lutter contre le gaspillage alimentaire (organiser une semaine zéro déchet), étudier une démarche de labellisation E3D : la labellisation E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...). Les élèves sont au cœur de la démarche **qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien au collège, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyennes informées, critiques et engagées, amenées à être force de proposition et actrices de la transition écologique.**
- **Mettre en place un Comité du Souvenir** : préparation des moments de commémoration (vente de bleuets, mobilisation des élèves en amont, déplacement lors des cérémonies...)
- **Créer un « passeport citoyenne engagée »** qui suivrait chaque élève tout au long de leur passage au collège et qui permettrait d'enregistrer les différentes missions endossées chaque année par les élèves.

Objectif 8 : Entretenir la curiosité et le développement du goût pour les disciplines scientifiques et technologiques

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Stimuler le développement de la culture scientifique, technique, industrielle des élèves, favoriser l'innovation, la création, la collaboration, explorer de nouvelles façons d'apprendre** : participer à la course aux nombres, visiter des sites industriels, nouer des partenariats scientifiques, proposer des conférences scientifiques (Femmes et Sciences), solliciter des anciennes élèves pour un partage d'expérience, ouvrir un Fab-Lab (mercredi après-midi), remettre un « Prix Sciences » lors de la Cérémonie des prix de fin d'année.

Objectif 9 : S'ouvrir au monde

Les leviers de l'action pédagogique et éducative :

- **Développer l'ouverture européenne et internationale de l'établissement :** l'aptitude à s'ouvrir à l'Europe et au monde, comme la maîtrise d'une ou plusieurs langues, sont des atouts majeurs pour les élèves, des sources d'enrichissement personnel et culturel. Monter des événements autour des langues : organisation d'une semaine des langues, discussion à table en langue étrangère, création d'un escape game en anglais, réflexion sur des groupes de compétences en langues en 4^e, etc. Correspondre avec des classes à l'étranger. Réaliser des projets interdisciplinaires. Organiser des séjours pédagogiques à l'étranger. Ouvrir l'établissement au programme Erasmus+.
- **Promouvoir l'établissement en France et à l'étranger :** tournée et concert de la maîtrise en province et à l'étranger (partenariat avec les comités de la SMLH), nouer des collaborations avec d'autres institutions nationales (Assemblée Nationale, Académie Française, Musées, établissements scolaires). Sensibiliser les élèves au monde caritatif : choisir chaque année une association et récolter des fonds en son nom. Accueillir des artistes lors de Master class exceptionnelles pour les élèves.

Indicateurs de suivi de l'axe 3 :

Richesse des activités à caractère scientifique

Nombre de séjours linguistiques et voyages scolaires

Passeport citoyenneté

CONCLUSION

Il s'agira, chaque année, pour la communauté scolaire de revoir et/ou de prévoir les actions qui déclineront, au quotidien, ces objectifs.

De même, il appartiendra à la Direction de suivre la mise en œuvre du projet, évaluant les actions entreprises et signalant les adaptations nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

Enfin, la mise en œuvre de ce projet passera obligatoirement par un engagement fort des élèves et de leurs responsables légaux, de tous les personnels et aussi de l'Institution.

La maison d'éducation des Loges est le reflet des jeunes filles qui y sont scolarisées et des personnels qui y travaillent.

Prenant appui sur les valeurs la République, des ordres nationaux et de la médaille Militaire, chacun a le devoir de donner le meilleur de lui-même.